

Élections à la Ca du S3 et aux bureaux de S2

Appels à candidatures

Sommaire

- 1) modalités élections
- 2) appel Unité et Action
- 3) appel École Émancipée
- 4) appel URIS

N° Commission paritaire
1015S05547 N°ISSN en cours.
Hebdomadaire prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros.
Edité par section académique de Snes de Versailles (Syndicat national des enseignants du second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11 11 84. Directeur de publication David Raftroïdi. Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes

Le vote a lieu en janvier-février 2014.

La Ca académique, réunie le 16 septembre, a fixé le calendrier et les modalités de ce vote.

1. Le vote aura lieu dans les S1 du lundi 20 janvier 2014 au samedi 1er février 2014 (dates indicatives révisables par le bureau du S3), la CA du S3 compte 35 sièges (soit 35 titulaires et 35 suppléants). Les bureaux des S2, 7 sièges chacun (soit 7 titulaires et 7 suppléants).
2. Conditions de recevabilité des listes : toute liste déposée doit compter au moins les 2/3 des sièges à pourvoir, soit un minimum de 23 candidats pour la CA et 5 candidats pour chaque bureau de S2
3. Calendrier du dépôt des listes : l'échange des listes et des déclarations d'orientation aura lieu au S3 le vendredi 10 janvier 2014 à 18h.
4. Appel à candidatures : une demi-page maximum par courant de pensée, cet appel doit être déposé par un ou des syndiqués de l'académie de Versailles, à jour de leur cotisation syndicale date limite... de dépôt des appels à candidature vendredi 8 novembre 2013.

Pour prendre connaissance des modalités complètes et du règlement électoral voir www.versailles.snes.edu rubrique vie interne

APPEL A CANDIDATURES UNITE ET ACTION COMBATTRE, PROPOSER, RASSEMBLER, AGIR.

La rupture annoncée avec la politique précédente dont les luttes, en grande partie impulsées par le SNES et la FSU, avaient fait un enjeu du débat public lors des élections de juin 2012, ne s'est pas concrétisée. Bien au contraire, le Gouvernement maintient et durcit une politique d'austérité qui fait payer par les salariés, les retraités, les jeunes et les plus démunis, les effets de la crise (blocage des salaires, nouvelle amputation des retraites et pensions et allongement accru de la durée du travail, fragilisation du droit du travail, aggravation de la précarité, attaques contre la protection sociale...), tout en multipliant les cadeaux aux entreprises (pacte de compétitivité, exonération de cotisations sociales...).

Dans l'Éducation, pourtant affichée comme une priorité de l'action gouvernementale, les créations de postes sont bien insuffisantes pour couvrir la hausse des effectifs, améliorer nos conditions de travail et permettre la reconstruction d'un service public juste et ambitieux. La crise de recrutement perdure, en dépit du rétablissement d'une formation initiale, faute de pré recrutement et de revalorisation de nos salaires et de nos métiers. Les réformes managériales et inégalitaires sont confortées (renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement, socle commun, lycée, voie technologique...) et amplifiées avec en toile de fond un double projet : de faire éclater le Second degré (rattachement du collège à l'École primaire) et ainsi remettre en cause les qualifications disciplinaires, et remodeler le système éducatif sur des bases encore plus ségrégatives (remise en cause de l'Éducation prioritaire...).

Pour combattre cette politique brutale, Pour imposer d'autres choix, il faut une réponse collective d'ampleur qui s'appuie sur :

UNE ORIENTATION CLAIRE fondée sur :

une conception du métier qui associe qualité et variété des enseignements et qualification des personnels afin de démocratiser le système éducatif et permettre la réduction des inégalités,

la défense individuelle et collective des personnels et le respect des garanties collectives,

la défense et la promotion du Service public d'Éducation dont la présence et la force sont facteurs d'égalité et de réussite pour tous.

DES REVENDICATIONS AMBITIEUSES ET QUI RASSEMBLENT, élaborées sur la base de ces orientations et en prise avec les aspirations des personnels et les enjeux éducatifs actuels.

UNE CONCEPTION UNITAIRE ET OFFENSIVE DE L'ACTION SYNDICALE avec pour impératifs de :

- lutter de façon intransigeante contre la politique gouvernementale, **ce qui implique de mettre toute la profession dans l'action ;**

- **consulter en permanence les syndiqués ;**

- **développer le débat le plus large avec toute la profession ;**

- **être force de proposition et de négociation sur la base de nos revendications**

- **développer les liens et l'action avec les autres salariés de la Fonction publique et du privé** et leurs organisations syndicales.

Vous vous retrouvez dans cette conception offensive d'un syndicalisme qui place l'Éducation, les Services publics et le partage des richesses au cœur des débats publics et des enjeux de société, et construit des actions décisives parce que majoritaires.

Vous vous retrouvez dans cette **conception pluraliste et ouverte** d'un syndicalisme **d'action et de transformation sociale** où **Unité et Action** a une responsabilité essentielle de direction.

N'hésitez pas à nous contacter !

S'adresser à la section académique à : Marie-Damienne Odent, Michel Vialle et Pascale Boutet.

Appel à candidature Ecole Emancipée.

Face aux mêmes politiques, le Snes doit poursuivre la lutte !

Depuis un an et demi le gouvernement Hollande-Ayrault poursuit la même politique que celle menée pendant 5 ans par Sarkozy et Fillon. Une austérité toujours plus destructrice continue à être imposée aux salariés alors que le gouvernement ne cesse de reculer face au Medef et à tous les lobbys plus réactionnaires les uns que les autres. Alors qu'une nouvelle « réforme » des retraites vient d'entériner de nouveaux reculs des droits sociaux, le gouvernement refuse d'engager une véritable réforme fiscale permettant de rééquilibrer les taxations du travail et du capital. La désespérance sociale fait chaque jour davantage le lit de l'extrême droite.

Pour la Fonction Publique, le gouvernement a fait le choix de prolonger le blocage des salaires au nom du dogme de la réduction des déficits et poursuit les mêmes objectifs en transformant le RGPP en « Modernisation de l'Action Publique ».

Dans l'Éducation, si le nouveau pouvoir a effectivement mis fin aux suppressions de postes massives, c'est en reprenant des moyens sur les autres ministères. Pour ce qui est de l'éducation prioritaire, la réforme des lycées, le LPC, la destruction de toute formation digne de ce nom... la loi d'orientation de Peillon ne fait que poursuivre celle de Fillon mise en œuvre par Darcos et Chatel.

Face à une politique identique, le Snes, tout en analysant cette situation de manière assez juste, a refusé d'en tirer toutes les conséquences et de s'opposer clairement au pouvoir en place. Au nom d'une « meilleure écoute » ministérielle et d'un soi-disant attentisme de la profession, notre syndicat a renoncé à impulser toute véritable mobilisation tout au long de l'année scolaire dernière et depuis la rentrée de septembre.

Pour l'EE, ce n'est qu'en construisant des mobilisations massives qu'il sera possible d'inverser les politiques néo-libérales du gouvernement. Celles-ci doivent se construire à tous les niveaux : professionnel, avec la FSU et dans l'unité syndicale ; inter-professionnel, avec les grandes confédérations et fédérations syndicales.

A ce titre, nous pensons que **l'orientation du Snes doit être indépendante de la couleur politique du pouvoir** en place.

Si vous souhaitez un Snes véritablement combatif, qui défende ses orientations et ses mandats sans tenir compte de la couleur du gouvernement, **rejoignez l'Ecole Emancipée** et portez vous candidat-e-s sur ses listes pour la CA académique et les bureaux départementaux.

Contacts : Didier Rambault : didier.rambault@laposte.net

Laurent Boiron : boiron.ln@orange.fr

Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale

Pour la défense du décret de 1950 et de notre statut

Dépasser le système des « tendances », étendre la démocratie du mandat défini librement par les syndiqués, les sections départementales et académiques, disposer d'un syndicat restant indépendant du ministre et du gouvernement, c'est ce à quoi nous entendons contribuer. Nous sommes disponibles pour participer à des listes communes, comme c'est le cas par exemple, dans le département de la Cote d'or.

Le rôle de notre syndicat et de notre fédération est de défendre nos revendications, et de combattre les mesures régressives prises par le gouvernement, en toute indépendance.

La CA Nationale du SNES a pris position pour le retrait du projet de loi sur les retraites, nous nous félicitons d'avoir contribué à cette déclaration que nos représentants à la CA Nationale ont votée.

Nous considérons que dans tous les domaines il faut poursuivre cette démarche : le combat contre les réformes régressives, la recherche de l'unité.

La loi d'orientation institutionnalise le socle commun qui devient la base de l'enseignement en primaire et au collège. Les CIO sont désormais sous la responsabilité des départements : dans le 95 le conseil général veut fermer 5 CIO sur 6 ! Comment comprendre que tous les représentants de la FSU, y compris ceux du SNES, se soient abstenus lors de sa présentation au Conseil Supérieur de l'Éducation ?

Le SNES a obtenu en 2012 l'abrogation du décret Châtel sur l'évaluation C'est cette démarche qu'il faut poursuivre.

Le mandat du SNES ne peut être que la défense de notre statut, le maintien des décrets de 1950 : c'est-à-dire un service défini en heures de cours, de façon hebdomadaire, dans une seule discipline, et le refus de l'imposition de nouvelles tâches, la défense du caractère national de l'éducation, refus de la territorialisation de l'éducation nationale, abandon de la loi Peillon, abrogation des décrets sur le cycle commun primaire-collège.

Au moment où les personnels du premier degré s'engagent, avec les fédérations CGT FO et SUD des services publics après la grève historique du 12 février, dans la grève le 13 ou le 14 novembre, le mandat du SNES est d'affirmer que si le ministre touche au décret de 1950, il préparera la grève.

Pour aller dans cette voie, pour disposer d'un syndicat indépendant du ministre et du gouvernement, nous vous invitons à vous porter candidat sur la liste UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE.